

**Liste alphabétique des invités présents :**

AZZI Dounia	Représentante conseil du multiaccueil/parents maternelle
BELTRAMI Marylène	Agent municipal ATSEM
BERTHON Anne	Educatrice APASE
BILLARD Cécile	Elue municipale
BLANC-GONNET Johanne	Représentante conseil de centre de loisirs
BUSCHINI Marion	Agent municipal bibliothèque municipale
CHABRY Tangi	Association Tennis de Table Grésivaudan
CHARROT Leslie	Représentante parents maternelle
CORTES Caroline	Représentante parents maternelle
COUNIO Marianne	Agent municipal Directrice CCAS
DUROCHAT Alain	Association Judo club du Touvet
FIARD Aline	Elue municipale
GARCIA Laura	Agent municipal Dir stagiaire ALSH
GAUCHON Sandrine	Elue municipale
GHISOLFI Florence	Directrice école maternelle
HERY-NIAUSSAT Catherine	Agent municipal Auxiliaire Puéricultrice multiaccueil
JACQUIER Patricia	Association Le Pont des Arts
LE FRAPPER Nolwenn	Agent municipal Puéricultrice multiaccueil
MAGNIEN Guillaume	Agent municipal Directeur ALSH et vie scolaire
MANDIKIAN Sébastien	Associations Rugby Touvet et Ski Allevard
MARTINIE Catherine	Représentante parents élémentaire
OBLINGER Emmanuel	Educateur Chef de service APASE
PANNIER Philippe	Association Rugby Club du Touvet
PROUVE Sophie	Agent municipal Directrice multiaccueil
ROBICHON Justine	Agent municipal EJE multiaccueil
THERY Laurence	Elue municipale Maire
VIVANT Jean-Michel	Directeur école élémentaire
VUILLERMOZ Annie	Elue municipale Adjointe

**Liste des invités excusés :**

BASSOUM Oumou	Chargée de conseil et de développement CAF
BOLLON Mélissa	Agent municipal Animatrice RPE (ex RAM)
DUCOUSSET Rémy	IEN du Haut-Grésivaudan
ENGLISH IS FUN	Association
HAMBURGER Claire	Psychologue scolaire Rased
JEANNIN Annie-Laure	Principale du collège La Pierre Aiguille
MEKREZ Nadia	Coordonnateur Territoire Grésivaudan CAF
OUJAOUDI Cécile	Membre du CCAS
RAFFIN Adrian	Elu municipal
TESSEIDRE Murielle	Représentante conseil de centre de loisirs

## Introduction - Présentation et objet de la réunion

Les élus du Touvet ont convié les différents partenaires éducatifs à un temps de réflexion autour du nouveau Projet Educatif. Ce temps, inscrit dans la continuité des échanges ayant abouti aux premières versions du PEDT, en 2013 puis en 2018, a permis de présenter les perspectives du nouveau projet et de les croiser avec les attentes de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Ont été conviés à cette réunion : des représentants des élus, du CCAS, des enseignants et du Rased, des parents d'élèves, des parents membres des conseils de crèche et de centre de loisirs, des représentants des associations, des agents des services municipaux, ainsi que des représentants institutionnels de l'Education Nationale et de la CAF. Au final, la réunion a regroupé 28 participants ; la CAF, le collège et les assistants maternels de la commune n'ont pas été représentés.

Les échanges, animés par Monsieur Damien Berthilier, de Territoire éducatif, spécialiste des questions de politiques éducatives, ont permis de débattre ensemble des priorités et des modalités de mise en œuvre du projet. <https://territoire-educatif.fr/>

Les participants ont été réunis en trois groupes hétérogènes. Il était important que les acteurs de sphères différentes puissent échanger pour croiser les points de vue et permettre aux uns et aux autres de comprendre les attentes des partenaires, mais aussi leurs contraintes. Chaque groupe a pu travailler sur deux des trois axes du projet pour identifier les problèmes liés au thème et proposer quelques pistes d'amélioration ou d'action.

A la fin de la réunion, les participants ont été sollicités pour faire partie du comité de pilotage et de futurs groupes de travail indispensables pour la mise en œuvre du PEDT.

### Rappel des 3 axes du projet éducatif

Le PEDT du Touvet se décline en 3 axes qui ont été définis par l'équipe municipale, en cohérence avec les orientations du programme décliné lors des élections municipales de mars 2020 et dans le dialogue avec les services municipaux. Ces axes intègrent les préoccupations et objectifs d'amélioration identifiés dans les diverses instances de concertation de la commune.

#### **Axe 1: «Faire vivre aux enfants une expérience diversifiée de leur territoire»**

Cet axe vise à donner des repères aux enfants et aux jeunes, pour qu'ils se construisent dans un équilibre entre racines et ouverture. Il s'appuie sur les caractéristiques et les éléments de patrimoine naturel et humain du territoire de la commune et de son environnement, avec l'objectif de les connaître, les préserver, s'en nourrir.

#### **Axe 2: «Construire des enfants citoyens»**

Cet axe projette les enfants et les jeunes dans un monde en transition aux multiples enjeux tant climatiques que sociétaux, avec le but de les accompagner vers l'autonomie et le respect, de leur donner le goût de l'altérité, de les outiller pour faire face aux désordres du monde.

#### **Axe 3: « Construire un relationnel et une communication de qualité»**

Cet axe souligne la responsabilité des adultes qui encadrent les enfants et les jeunes, il place la connaissance partagée et l'écoute, comme éléments centraux permettant le bien-grandir des enfants. Il vise la conciliation de l'autonomie de chaque acteur et la co-construction de projets.

## Synthèse des échanges par groupe autour des 3 axes

### Axe 1 « Faire vivre aux enfants et aux jeunes une expérience diversifiée de leur territoire »

#### Constats :

- Ce thème apparaît complexe à traiter. La difficulté est d'abord de définir ce qu'est l'expérience du territoire, entre le besoin de connaître son milieu pour s'ancrer culturellement et la nécessité d'ouverture à l'autre.
- Le manque d'interconnaissance des acteurs est un frein au travail collaboratif sur le thème de l'éducation. Il serait nécessaire de mettre en place des projets communs entre acteurs (associations entre elles, écoles-associations, école-périscolaire, centre de loisirs-associations, multiaccueil-école, etc.), ce qui permettrait par ailleurs de donner plus de visibilité aux uns et aux autres : semaine inter-sports, journée d'essais de plusieurs activités, expositions communes...

#### Questions soulevées :

- Le territoire peut être entendu au sens géographique, mais il faudra penser aussi à solliciter la mémoire du village : comment (re)créer davantage le lien intergénérationnel ?
- Les associations qui animent la vie collective de la commune sont une ressource essentielle et peu exploitée par les acteurs institutionnels de l'enfance-jeunesse : le lien entre l'école et les acteurs associatifs est à travailler ; très (trop) sollicités, les enseignants (de l'élémentaire principalement) ne peuvent répondre à toutes les offres de partenariat, intéressantes en elles-mêmes mais déconnectées des projets menés par les enseignants.
- Comment mieux définir les complémentarités entre les structures communales et les associations ?

#### Pistes de travail

- Mieux connaître le village : créer des cartes de points d'intérêts, visiter/rencontrer les maraîchers, les producteurs locaux, les cabanes à vigne, etc., faire appel à la mémoire des habitants, découvrir le patrimoine,...
- Impliquer et responsabiliser les jeunes du village, les impliquer dans certains événements.
- Développer des solutions solidaires pour faciliter l'accès aux activités existantes : travailler le coût des activités, limiter les contraintes organisationnelles (ex : pédibus organisés par les associations, entraide entre parents, tarification au QF,...) ;
- Multiplier les liens avec la nature est à la croisée des objectifs de mieux s'approprier un territoire et de devenir citoyen : s'autoriser à délocaliser les activités pour favoriser la rencontre de l'autre, découvrir de nouveaux lieux, sortir du confort rassurant des murs, éprouver la vie à l'extérieur, valoriser et développer la présence de la nature dans tous les espaces de vie des enfants, jardin au pôle enfance, cours d'école, etc. = Faire dans et avec la nature.

## Axe 2 « construire des enfants citoyens »

### Constat

- La notion de citoyenneté est un enjeu pour tous les participants, pour la commune et pour l'ensemble des acteurs éducatifs.
- Cet axe vise à développer la coopération et le collectif dans une société plus individualiste.
- Il permet de donner les outils d'une pensée critique et autonome.

### Questions soulevées :

- Un enjeu fort est de permettre aux enfants de développer leur esprit critique, de ne pas subir, d'être capable d'avoir leur propre avis : comment nous y prendre collectivement ?
- Comment développer l'entraide et la coopération ?
- Comment développer les contributions collectives, comment valoriser ce qui existe ?

### Pistes de travail évoquées :

- Un passeport citoyen pourrait être une piste de travail collectif (CME à associer) ;
- De même, un passeport numérique serait l'aboutissement d'un parcours d'information et de réflexion des jeunes sur leur rapport aux media, aux réseaux sociaux, aux potentialités mais aussi aux dangers du numérique → l'éducation aux médias, thème complexe et multi-facettes est à travailler ;
- Les participants ont interrogé aussi le rôle des familles dans la formation d'enfants citoyens. Certains peuvent avoir le sentiment que les familles se déchargent d'une part de leur mission. Il faudra donc veiller à renforcer la logique de coéducation, sans oublier que certaines familles ont besoin d'être accompagnées dans leur rôle.

### Axe 3 « Construire un relationnel et une communication de qualité »

#### Constat :

- Les avis convergent sur le fait que la méconnaissance des acteurs limite le développement de certains projets. Parfois même, cela crée de vraies incompréhensions sur possibilités et contraintes de chacun. (ex : l'école perçue comme une « forteresse » par les associations).

#### Pistes de travail :

- Sont évoqués/souhaités : des formations communes, des temps d'échange et de coordination. Cela permettrait de développer des interventions sur de nouvelles thématiques et mieux toucher les jeunes.

- Les acteurs sont demandeurs d'avoir des règles cohérentes qui soient communes d'un espace à l'autre au moins en termes de fonctionnement, de communication entre enfants, entre enfants et adultes. Pour cela, un cycle de formations commun sur la gestion de la communication serait bénéfique.

- Les jeunes sont concernés également par les difficultés de communication, les relations entre enfants étant parfois difficiles, voire violentes. Travailler la prise de parole et l'écoute (méthode Prodas évoquée pour animer les groupes d'enfants).

- Proposer des vendredis jeunesse « hors Touvet » pour apporter un peu d'hétérogénéité au groupe pour faire naître des projets dont le collège pourrait être partenaire.

A la fin de la réunion, les participants ont été sollicités pour faire partie du comité de pilotage et de futurs groupes de travail indispensables pour la mise en œuvre du PEDT.

## Suites pour faire vivre le PEDT

### Diverses actions ont été mises en œuvre du côté des services de la commune.

**L'équipe du service centre de loisirs/vie scolaire met l'accent sur les aspects suivants ; ils relèvent principalement de l'axe 3 du PEDT, jugé prioritaire à travailler :**

- Forte attention portée à l'information donnée aux familles, avant, pendant, après les journées d'accueil au centre de loisirs (posts sur facebook, rencontre/jeu avec les familles fin juillet, rdv famille au retour du camp des ados, affichages dans le centre, photos) ;
- Accent mis sur les formations de l'équipe et des agents : 2 jours de formation collective délocalisée se sont tenus pour toute l'équipe d'animation, début juillet – plusieurs formations individuelles sont en cours et/ou programmées (l'éducation artistique, le jeu, la parentalité) ;
- Présentation du service centre de loisirs/vie scolaire le 16 septembre (une nouvelle formule pour conforter le travail de chacun des agents, valoriser, faire connaître, dialoguer en confiance avec les parents).
- Construction d'un contenu enrichi pour le temps périscolaire du soir en veillant à la diversité des propositions, temps calme pour certains, temps actifs pour d'autres ; utilisation de la BCD - ateliers – etc. ; le programme est en cours de mise en place.

**L'équipe du service petite enfance met l'accent sur les points suivants :**

- Projet jardin et sorties en extérieur (axe 1)
- Achats et procédures éco-responsables : accessoires lavables (couches, carrés de toilette), mobilier normé, produits écologiques (axe 1)
- Rapprochement avec le Relais Petite Enfance de Saint Vincent de Mercuze (axe 1)
- Accompagnement à la parentalité : temps parents-enfants, permanence parents... (axe 2)
- Projets langage et musique (axe 3)
- Echanges et activités avec le centre de loisirs.

### Sujets prioritaires à travailler collectivement pour la période 2022-2024

Les différents étapes de l'élaboration du PEDT, les échanges qui se sont tenus lors de la réunion du 7 juin, tout ceci croisé avec les projets portés par la municipalité, mettent en avant les sujets prioritaires suivants.

**1. Développer l'interconnaissance entre acteurs et approfondir la réflexion :** l'idée est de construire des **formations communes**, sous forme de conférences, interventions, récits d'expériences... Parmi les thèmes envisagés :

- la communication = comment on s'exprime dans le monde d'aujourd'hui, avec les outils disponibles ? Comment on dialogue avec les enfants (règles de vie, respect,...) ?
- Comment on travaille les postures éducatives favorables au développement de chaque enfant (rythmes et besoins fondamentaux, enfants acteurs, bienveillance des adultes, etc.) ?

**2. Mettre en œuvre une action forte sur la réfection des cours d'école** : pour améliorer l'accueil des enfants, prendre en compte les évolutions climatiques, pour aborder les questions de végétalisation, de cour non genrée, pour enrichir la place du jeu dans cet espace de socialisation, etc. Avec : visites de lieux (Le Versoud, autres), implication des enfants, engagement financier de la commune.

→ un groupe de travail est à constituer : enseignants, parents d'élèves, agents, élus.

**3. Installer un groupe de travail sur l'Education aux média et à l'information (EMI) et les ados** : le sujet revient dans tous les échanges sur l'accompagnement des jeunes, avec la question récurrente : comment savoir correctement manier les médias et les sources d'information ?

→ un groupe de travail pour recenser qui fait quoi à ce jour, pour lister des attentes, mutualiser les compétences, envisager des actions (Bibliothèque, collège, école élémentaire, Apase, animateurs des vendredis jeunesse, élus).

**4. Installer une commission cantine avec l'extension du restaurant scolaire et la création d'une cuisine** : implication des agents à mettre en œuvre + pistes d'action autour de l'alimentation à identifier (interactions entre apprentissages à l'école et hors de l'école à développer).

Le Préambule du « vademecum sur l'éducation à l'alimentation » énonce parfaitement les intentions qui animent le projet en cours au Touvet.

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/alimentation/94/7/Vademecum\\_education-alimentation12102020\\_1337947.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/alimentation/94/7/Vademecum_education-alimentation12102020_1337947.pdf)

*« Acte social et culturel, l'alimentation est au croisement d'enjeux multiples en matière de santé, d'environnement et de citoyenneté et fait l'objet d'une attention renforcée par les politiques publiques. Si l'éducation à l'alimentation et au goût relève en premier lieu de la famille, elle se développe également à travers les différents milieux de vie de l'enfant et de l'adolescent, à l'École bien sûr mais également dans le secteur des loisirs et des sports. [...] Ce vademecum vise à articuler les objectifs de santé, de développement durable et de citoyenneté dans le cadre d'une éducation à l'alimentation et au goût qui mobilise toute la communauté éducative et les partenaires de l'École. [...] »*

**5. Poursuivre le projet Moby à l'école initié en septembre 2021** qui vise à faire évoluer les comportements : limiter l'usage des voitures pour les trajets maison-école, développer les déplacements doux, utiliser les liaisons piétonnes du village. Le programme Moby accompagne la mise en place de « plans de déplacements établissement scolaire » ; c'est un programme labellisé par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) ; il est piloté par l'entreprise Eco CO2 et construit avec le PNR Chartreuse.

**6. Travailler sur un projet culturel à l'échelle de la commune** pour créer de la cohésion, développer les temps intergénérationnels, impliquer les associations : c'est à construire !

► Une réunion des personnes ayant manifesté leur intérêt pour le Comité de pilotage sera programmée cet automne.

CR réd par Marianne Counio et Annie Vuillermoz